



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Plans de Mobilité Employeur et outils l'ADEME pour travailler sur la mobilité en entreprise

PDME – Quelles obligations ?

Pour qui ? Les entreprises de **50 salariés et plus** sur un même site, situé dans une **agglo de plus de 100 000 habitants**. Possibilité pour les entreprises situées sur un même site d'élaborer un seul plan de mobilité interentreprises (PDMIE)

Pourquoi ? **Optimiser et augmenter l'efficacité des déplacements** liés à l'activité de l'entreprise (donc déplacements domicile-travail, déplacements professionnels, déplacements des clients ou fournisseurs)

Qui doit être informé ? Le PDME doit être **envoyé à l'AOM compétente** sur le territoire (généralement l'agglomération)

Comment l'élaborer ? Prioritairement au cours des **Négociations Annuelles Obligatoires**. En l'absence d'accord, il est élaboré par l'employeur

PDME – Que doit-il comporter ?

Le plan de mobilité employeur doit :

- Évaluer l'offre de transport existante et projetée (**diagnostic**)
- Analyser les déplacements entre le domicile et le travail et les déplacements professionnels
- Comprendre un programme d'actions adapté à la situation de l'établissement, un plan de financement et un calendrier de réalisation des actions (élaborer un **plan d'actions**)
- Préciser comment son suivi et ses mises à jour seront assurées (**planifier** puis **suivre** la mise en œuvre des actions)

Le programme d'actions peut notamment intégrer les éléments suivants :

- Organisation du travail, télétravail et flexibilité des horaires
- Logistique et livraisons de marchandises
- Promotion des moyens et usages de transports alternatifs à la voiture individuelle (transports collectifs, covoiturage, modes actifs, mobilités partagées...

PDME – Comment s’y mettre ?

Solliciter les acteurs qui peuvent vous accompagner techniquement
→ Déclic Mobilités



S'appuyer sur les ressources existantes

→ La boîte à outils des PDME de l'ADEME, sortie en avril 2025 :

[Boîte à outils Plan de mobilité employeur](#)

→ Le centre de ressources Mobilités durables à destination des employeurs :

[Centre de ressources Mobilité durable Employeur - Plan national covoiturage du quotidien](#)

Agir avec les outils de l'ADEME



Je me sensibilise



Je me situe et je planifie



Je me forme



J'investis



Je valorise

Ressources :

- [Centre de ressources mobilité durable employeur](#)
- [Liste de projets mobilité](#)

Ressources :

- [Enquête nationale sur le covoiturage](#)
(volet courte distance)

Publications :

- [Avis de l'ADEME : voitures électriques et bornes de recharge](#)

Outils :

- [Impact CO2 transport](#) pour calculer l'impact carbone d'un déplacement
- [Impact CO2 télétravail](#) pour mesurer les économies de carbone réalisées en télétravail
- [Facteurs d'émissions des différents modes de transport routier](#)

Base de données :

- [Carlabelling](#) référence plus de 3000 voitures neuves (consommation énergétique, aide à l'achat, émissions de CO2, coût d'usage aux 100 km...)

Centre de ressources :

[Centre de ressources mobilité durable employeur](#)
(exemples d'actions à mettre en œuvre en entreprise)

Guides pratiques :

- **Plaquette :**
[« Mon entreprise à l'heure des mobilités durables »](#)
: obligations et dispositifs de soutien dans le secteur privé
- [Guide « Stationnement sécurisé de vélos »](#)

- [Cahier technique : les services vélo proposés par les employeurs](#)
- [Construire une stratégie covoiturage](#)

: description de 9 étapes à mettre en œuvre par l'employeur

Aides financières :

- [Amélioration de la qualité de l'air](#) dans les territoires PPA en en dépassement récent (études et investissements)
- [Fiches CEE](#)
- [Réduction d'impôt](#) pour la mise à disposition gratuite d'une flotte de vélos pour les déplacements de vos salariés

Dispositifs :

- [Mobili'Pro](#) pour les TPE-PME, artisans et commerçants
- [Le Forfait mobilités durables \(FMD\)](#)

- [Charte d'employeur](#)
- en faveur du covoiturage salariés



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ADEME Hauts-de-France
marion.riedel@ademe.fr

